

BULLETIN DES NPRA

ANNÉE 2021

NUMÉRO 1

Bonjour, consoeurs/confrères retraités ou près de l'être.

Ce bulletin se veut le premier de plusieurs autres destinés, d'abord à vous tenir informé des actions entreprises par le mouvement des NPRA mais, aussi, éventuellement, à vous faire suivre, en deuxième main, toutes sortes de documents et informations susceptibles de vous intéresser comme notaires retraités.

GENÈSE

Plusieurs d'entre vous connaissent Paul Gagné,

Un notaire émérite de Gatineau, retraité depuis 2012 et admis à l'honorariat la même année.

Un jour de 2017 qu'il ressentait douloureusement combien peu l'honorariat lui avait laissé de notariat,

il a décidé d'entreprendre des représentations auprès de la Chambre pour que soit revu et bonifié le statut de notaire honoraire.

Sans effort, il m'a rallié à cette cause ainsi que nos collègues Michel Vermette et Sylvie Arsenault, deux autres notaires aussi de l'Outaouais. (On s'appelle les notaires fondateurs.)

Au fil de nos rencontres, notre projet a évolué.

Nous en sommes venus à penser, non seulement de démarcher la Chambre pour que soit bonifié l'honorariat

mais encore de vraiment créer un regroupement des notaires retraités,

un regroupement dont l'objectif premier serait de travailler à ce que les notaires retraités puissent, dans une certaine mesure, continuer à participer à la vie de l'ordre, à ses comités, à

ses rencontres et, pourquoi pas, conserver certains droits « notariaux » tels celui de célébrer des mariages, celui de recevoir des déclarations sous serment etc.

On envisageait aussi, éventuellement, de développer un genre d'amicale où les notaires retraités pourraient parler entre eux et, pourquoi pas, organiser des activités de groupe.

PREMIÈRES ACTIONS

Une de nos premières actions a été de rédiger un *Énoncé de mission*

ainsi qu'un autre document intitulé *Pistes préliminaires de réflexion*.

Du sérieux!

En mars 2018, nous avons envoyé ces deux documents au président François Bibeau,

sollicitant une rencontre « intuitu personae » pour les présenter.

Un mois plus tard, le président nous a reçus dans une belle salle du nouveau siège social de la Chambre, à Montréal,

nous laissant le loisir de nous vider le cœur et de réclamer des actions remédiatrices pour les notaires retraités.

À cette époque, nous aurions aimé que la Chambre crée un comité de notaires retraités, comité qui aurait pu prendre sa place parmi les autres comités de la Chambre.

En mai, le président nous est revenu en nous suggérant,

plutôt que de créer un autre comité (encore un) à l'intérieur de la structure administrative de la Chambre,

de fonder une association de notaires retraités

sous l'égide de l'autre association de notaires, l'APNQ.

APNQ

C'est ainsi qu'en avril 2019 nous sommes allés présenter notre projet d'association à l'APNQ.

La présidente d'alors, Isabelle Couturier et sa directrice, Élisabeth Deschamps, ont tout de suite pris au sérieux notre mouvement naissant. Elles nous ont même offert les services d'une secrétaire. Wow!

En mars 2020, forts de cet appui, et en plein début de ce qui allait devenir la pandémie que nous connaissons, nous avons rédigé et envoyé à la Chambre un document intitulé *Proposition de changement au statut de l'honorariat*, sollicitant, encore une fois, une rencontre pour en discuter.

LA PRÉSIDENTE

En novembre 2020,

entre deux vagues de la fameuse pandémie

et à l'occasion d'un changement à la présidence,

nous avons été convoqués à une rencontre virtuelle avec la présidente, Hélène Potvin.

Durant cette rencontre, celle-ci a écouté avec bienveillance nos doléances et nos demandes.

Quelques mois plus tard, en fait, en avril dernier,

la présidente nous a rencontrés de nouveau pour nous faire part de l'état de ses réflexions.

Très directe, très préparée, elle a parlé en ces termes:

- 1) elle avait réfléchi à nos demandes, en acceptant certaines et en écartant d'autres ;
- 2) elle nous proposait de « reformuler » nos demandes à la lumière de ce qu'elle nous avait dit et, enfin, tenez vous bien,
- 3) elle faisait de nos demandes son affaire personnelle.

La semaine dernière, prenant la balle au bond, nous avons retourné à la présidente une nouvelle mouture de nos propositions.

Depuis, nous attendons sa réponse

qui, nous l'espérons, comportera quelques engagements concrets en ligne avec nos demandes.

Et dont nous vous communiquerons la teneur, pourquoi pas, dans un nouveau Bulletin.

RECRUTEMENT

Dans un autre ordre d'idées, parallèlement à cette action,

les membres du c.a. ont cherché à contacter le plus grand nombre possible de notaires retraités

pour leur demander de joindre le mouvement

que nous avons fini par nommer NPRA soit Notaires Pré et Retraités en Action.

Au mois d'avril dernier, nous avons envoyé via la Chambre,

aux notaires retraités des quinze dernières années,

un message leur présentant le mouvement des NPRA et demandant à ceux qui le désiraient de nous envoyer un message d'intérêt.

À ce jour, vous avez été une quarantaine à répondre à cette invitation.

Aux yeux de certains, un tel chiffre constitue une réponse dérisoire.

Pour nous, c'est tout le contraire.

Vos réponses, toutes senties, nous ont convaincus, nous les fondateurs,

que le mouvement avait sa raison d'être

et nous ont fortifiés dans nos démarches.

ONGLET

Avant de terminer ce bulletin, je veux vous signaler que l'APNQ a créé sur son site une page dédiée aux notaires retraités,

une page sur laquelle nous projetons de publier des informations destinées aux notaires retraités.

Dans les jours qui viennent, l'APNQ devrait accorder à tous les NPRA, le statut de membres de l'APNQ ce qui vous permettra, notamment, d'accéder à la page en question et de prendre connaissance des messages que nous y afficherons.

Nous souhaitons que ces informations vous intéresseront et vous donneront envie de fréquenter la page des NPRA.

ENVOI

Les NPRA forment un jeune mouvement.

L'avenir dira s'ils trouveront le souffle pour entreprendre les fameuses actions dont ils parlent abondamment et depuis longtemps.

L'avenir dira si ces actions sauront profiter réellement aux notaires retraités

Et s'il saura accrocher leur cœur.

Le mouvement ne sait pas exactement encore de quelle manière accomplir la mission qu'il s'est donnée.

Une chose est certaine: il vise à (re)donner aux notaires retraités

une place dans le giron de l'Ordre .

Cela laisse entrevoir une forme de « sur vie notariale » pour vous.

Comme disait l'autre, regardez nous aller.

D'ici là, portez-vous bien.

Ceux qui ont des jardins, jardinez!

Ceux qui ont des vélos, pédalez!

Les autres, allez jouer dehors!

L'avenir s'annonce meilleur.

Haut les cœurs!

Jacques Mauffette, notaire retraité 2010

et fier NPRA

(Mai 2021)